

Vaud

5

Tessin

7

International

13

À voir

15

Une candidature  
contre l'austérité

Le dumping  
salarial vole l'avenir  
des précarisé·es

Syrie: la question  
nationale kurde et  
la démocratisation

Les traces  
destructrices  
de l'extractivisme



## Édito

### METTRE FIN AU COMPROMIS TECHNOLOGIQUE

**L**a technique n'est pas neutre. Ce slogan, largement partagé à gauche, ne résout toutefois pas l'affaire, car il faut bien s'entendre sur ce qu'il recouvre réellement. S'il s'agit de réfuter l'idée que la technique profite à tout le monde de la même manière, alors la formule

fait effectivement consensus. En régime capitaliste, c'est avant tout la bourgeoisie qui en récupère les fruits. Les clivages apparaissent plutôt lorsqu'est interrogée la dynamique même du développement technique.

Toute opposition de principe à celle-ci risque de paraître réfractaire et de se ranger du côté

du camp réactionnaire. Malgré l'existence de contestations émancipatrices du machinisme en son sein, le mouvement ouvrier s'est le plus souvent inscrit dans un horizon progressiste d'optimisme technologique.

Au cours des deux derniers siècles, le développement des forces productives a assurément

donné lieu à des avancées techniques majeures. L'automatisation a contribué à réduire la pénibilité physique de certaines tâches productives et reproductive, ainsi que le temps de travail nécessaire pour les effectuer – de la tractopelle au lave-linge. Dans le même temps, le caractère capitaliste de ce développement a mécaniquement impliqué un renforcement continu du contrôle bourgeois sur les outils, les rythmes et les finalités du travail.

Les gains de temps et de pénibilité ont ainsi surtout

permis de garantir plus de profits aux capitalistes.

Jusqu'ici, la gauche syndicale et politique s'est structurée autour de la négociation d'un « compromis technologique » avec le capital : il s'agissait d'obtenir que les travailleur·ses bénéficient, au travail comme en dehors, d'une petite partie des gains associés aux innovations déployées, sans remettre en cause ni la propriété des moyens techniques, ni l'orientation productiviste de leur usage. Ce compromis était fait au nom d'un « progrès » qui faisait encore illusion.

L'optimisme technologique n'est plus tenable à gauche aujourd'hui. Le ravage éco-logique comme l'avènement politico-économique du secteur de la tech obligent à considérer la question technologique pour elle-même, sans la rabattre immédiatement sur la question sociale. Autrement dit, la réappropriation des moyens de production ne suffit pas, car tout l'appareil productif ne pourra pas être facilement réorienté vers des usages désirables.

Une réflexion véritablement technocritique s'impose donc à gauche – à condition d'éviter certaines pentes glissantes technophobes. La nuance est certainement préférable aux grands discours – positifs ou négatifs – sur « *la technologie* » en général : chaque dispositif doit être considéré pour lui-même, à partir de son contexte d'élaboration et d'usage, comme de son degré d'intégration capitaliste et de ses conséquences écologiques et sociales. En d'autres termes, il s'agit de voir que chaque « technique » est toujours encastree dans un certain régime de pouvoir – c'est-à-dire une « technologie ».

Cela permet d'évaluer, de manière matérialiste, les effets sociaux et politiques réels de telle ou telle technique pour envisager son éventuel réemploi à des fins émancipatrices. C'est un travail politique qui ne pourra être réalisé qu'au cas par cas.

Deux entretiens de ce numéro participent de cet effort technocritique. Ils décrivent les effets concrets du changement technique sur le travail. Leur vocation d'ouvrir un débat rarement abordé en propre : le chantier politique qui attend la gauche sur la question technologique reste encore énorme.

Antoine Dubiau

# AGENDA

## Genève

**SA 14 FÉV.**  
VÉRITÉ ET JUSTICE POUR DJOHAR  
Tué par la police cantonale le 13 mai 2025. Rassemblement.  
**15h Place de la Navigation**

**ME 18 FÉV.**  
LE FIL ROUGE : HOW TO BLOW UP A PIPELINE  
Projection du film de Daniel Goldhaber, inspiré du livre d'Andreas Malm (USA, 2022, 99')  
**18h30 Fonction Cinéma**  
Org.: Jeunesse solidaire

## Vaud

**SA 14 SA 22 FÉV.**  
STAND AU MARCHÉ  
Envie de participer à la campagne ?  
→ [vaud@solidarites.ch](mailto:vaud@solidarites.ch)  
**10h → 14h Place du 14-Juin**

**SA 21 FÉV.**  
DRAGSHOW  
Faisons briller l'anticapitalisme !  
Événement dans le cadre de la campagne électorale d'EàG Lausanne  
**18h Base Bar, Lausanne**

**VE 27 FÉV.**  
COMMENT (NE PAS) CONSTRUIRE ?  
Conférence avec Silvia Egger (Perirasude) et Tiphaine Abenia (Université Libre de Bruxelles) suivie de la projection de Architecton (DE/FR/US, 2024, 98')  
**18h30 Pôle Sud, Lausanne**

## NATIONAL

## RÉSERVEZ LA DATE !

# UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS DE SOLIDARITÉS

8 – 10 MAI 2026

TORGON (VALAIS)

## REJOIGNEZ-NOUS !

Marre de rester simple spectateur·ice·x, envie de participer, d'une manière ou d'une autre, à la construction d'un autre monde ? Alors n'hésitez pas, rejoignez solidarité !  
→ [solidarites.ch/rejoignez-nous](http://solidarites.ch/rejoignez-nous)

## AVEZ-VOUS BIEN PAYÉ VOTRE ABONNEMENT ?

Votre journal a besoin de vous ! Merci de vous assurer que votre abonnement pour l'année est bien réglé !

- Sur notre site : [solidarites.ch/abonnements](http://solidarites.ch/abonnements)
- Par Twint, en scannant ce QR code



<b>Éditeur</b>	solidaritéS
<b>Case postale</b>	2089
<b>1211 Genève 2</b>	
<b>T +41 22 740 07 40</b>	
<b>E <a href="mailto:journal@solidarites.ch">journal@solidarites.ch</a></b>	
<b>W <a href="http://solidarites.ch/journal">solidarites.ch/journal</a></b>	

<b>Tirage</b>	50 000 exemplaires
<b>51 n° par an</b>	
<b>Comité editorial</b>	Noëmi Badouli
<b>Clément Bindshaedler</b>	Antoine Dubiau
<b>Aude Martenot</b>	

<b>Guillaume Matthey</b>	Noémie Rentsch
<b>Zélie Stauffer</b>	Françoise Nos
<b>Maquette et mise en page</b>	Relectrice
<b>3 mois à l'essai</b>	Ivana Alloux
<b>Pour payer :</b>	Pierre Corrasce
<b>CCP 17-216950-1</b>	Nathalie Delbrück
<b>IBAN CH28 0900 0000 1721 6950 1</b>	Anouk Essyad

<b>Pierre Raboud</b>	Étudiant·e, chômeur·euse, AVS/AI... soutien
<b>Zélie Stauffer</b>	Maquette et mise en page
<b>Françoise Nos</b>	Relectrice
<b>Niels Wehrspann</b>	Couverture
<b>Niels Wehrspann</b>	

<b>Abonnements</b>	<b>Annuel</b>	<b>fr. 80</b>
Étudiant·e, chômeur·euse, AVS/AI... soutien	25, rue des Gares	150
3 mois à l'essai	Case postale 2089	
► Pour payer :	1211 Genève 2	
CCP 17-216950-1	T +41 22 740 07 40	
IBAN CH28 0900 0000 1721 6950 1	E <a href="mailto:abos@solidarites.ch">abos@solidarites.ch</a>	
Demandes d'abonnement et changements d'adresse :	W <a href="http://solidarites.ch/genève">solidarites.ch/genève</a>	

<b>Contact régional du mouvement</b>	<b>Neuchâtel</b>
<b>Geneve</b>	5 place Chauderon
<b>Soutien</b>	1003 Lausanne
<b>3 mois à l'essai</b>	T +41 79 402 28 74
<b>Pour payer :</b>	E <a href="mailto:vaud@solidarites.ch">vaud@solidarites.ch</a>

<b>Vaud</b>	<b>Neuchâtel</b>
5 place Chauderon	Case postale 3105
1003 Lausanne	2001 Neuchâtel
T +41 79 402 28 74	T +41 22 473 88 81
E <a href="mailto:vaud@solidarites.ch">vaud@solidarites.ch</a>	E <a href="mailto:ne@solidarites.ch">ne@solidarites.ch</a>

<b>Vaud</b>	<b>Geneve</b>
5 place Chauderon	Case postale 2089
1003 Lausanne	1211 Genève 2
T +41 79 402 28 74	T +41 22 740 07 40
E <a href="mailto:vaud@solidarites.ch">vaud@solidarites.ch</a>	E <a href="mailto:info@solidarites.ch">info@solidarites.ch</a>

**SA 28 FÉV.**  
TOURNOI DE FOOT POUR UNE VILLE SOLIDAIRE ET ANTICAPITALISTE ! (DE/FR/US, 2024, 98')  
**9h–18h, Stade rue de Verdeaux, Renens**

**DI 28 MARS**  
STAMM DE FIN DE CAMPAGNE DES ÉLECTIONS COMMUNALES  
**12h Pôle Sud, Lausanne**

## Neuchâtel

**JE 20 FÉV.**  
PROJECTION-DÉBAT: AMBULANCE  
Précédée d'un repas  
**19h Amar Neuchâtel**  
Org.: CAP/LAMAR/BDS/Palestine filmer c'est exister/soignant·ex pour la Palestine

**ME 11 MARS**  
INTRODUCTION À L'ÉCOSOCIALISME  
Conférence d'Antoine Dubiau (solidaritéS / Université de Genève)  
**19h30 Espace des solidarités, Neuchâtel**

**DI 15 MARS**  
ARPENTAGE DU MANIFESTE POUR UNE RÉVOLUTION ÉCOSOCIALISTE DE LA QUATRIÈME INTERNATIONALE  
**14h Unia, Neuchâtel**

**SA 21 MARS**  
FESTIVAL CONVERGENCES Case à Chocs, Neuchâtel

# UNE EXPULSION QUI RIME AVEC SPÉCULATION

**Ce mois de janvier 2026, les locataires des 35-43 Boulevard Carl-Vogt ont reçu chacun et chacune, en bloc, une résiliation de leur bail. La cause ? La « nécessité » de vider les lieux avant de rénover l'immeuble. Derrière ce prétexte bidon se cache, bien mal, une opération de spéculation. Entretien avec Jean-Pierre Fioux, membre de solidaritéS et de l'Association des habitant·es de la Jonction.**

## Peux-tu résumer la situation du 35-43 Bd Carl-Vogt ?

Nous sommes face à une opération spéculative évidente. Ces cinq immeubles ont appartenu à Martin Ardit, un riche propriétaire qui les avait acquis en 1999 pour 9,4 millions de francs. 20 ans plus tard, en 2020, et sans avoir réalisé aucun travaux (à quelques exceptions près), ce dernier les a revendus à la Caisse de pension des employés du canton de Bâle-Ville (PKBS) pour la somme de 128,5 millions de francs, multipliant ses gains par plus de 13,5. Ce prix de vente insensé place directement cette transaction dans le giron de la spéculation immobilière.

Ce mois de janvier 2026, tou·tes les locataires ont donc reçu une résiliation de bail de la part de la régie Naef, en charge des lieux pour la PKBS, sous prétexte de devoir rénover les lieux. La PKBS n'a pas encore déposé sa demande d'autorisation au canton pour les travaux. Elle veut donc expulser les locataires pour avoir les mains libres et surtout éviter les mécanismes de protection prévus par la Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR).

C'est une méthode grossière et provocante. Pire encore, la stratégie adoptée implique, après avoir expulsé les locataires qui avaient un bail à durée indéterminée, de relouer temporairement les appartements via des baux à durée déterminée avec des loyers revus à la hausse. Puisque la LDTR utilise les derniers loyers en cours avant les rénovations pour fixer les loyers après rénovation, la PKBS s'assure ainsi de gonfler les loyers qui serviront d'étalon. Double avantage pour la PKBS : elle continue de louer temporairement les im-

meubles et fixe un loyer plancher post-travaux beaucoup plus élevé que ce qui aurait été possible avec les anciens baux.

## Est-il possible de faire de grands travaux en maintenant les locataires sur place ?

Oui absolument. Vider des immeubles pour les rénover, c'est même l'exception ! Malgré ce que la PKBS et la régie Naef prétendent, les habitant·es et leurs soutiens ne sont pas opposé·es aux rénovations. Tout le monde reconnaît que ces immeubles nécessitent des travaux. Ce qui est contesté, c'est la méthode.

Nous avons un très bon exemple sur ce même Bd Carl-Vogt avec la rénovation des cinq barres Honegger (des frères architectes éponymes). Pour ne pas expulser les habitant·es, un système de rocade avait été mis en place pour les reloger dans un autre appartement le temps des rénovations. Grands travaux et maintien des locataires ne sont pas antinomiques !

## Comment s'organise la riposte politique ?

Après le coup de tonnerre des résiliations, certain·es locataires ont consulté l'ASLOCA et, avec l'AHJ, nous avons organisé une assemblée des locataires. Certain·es d'entre eux ont tout de suite accepté d'être représentant·es pour leur immeuble et s'est donc formé un comité officiel.

La première tâche du comité a été de rappeler et d'inviter les locataires qui ne l'auraient pas encore fait à contester individuellement la résiliation du bail dans les 30 jours. Deuxièmement, nous avons commencé à construire un front pour faire pression sur les autorités avec le soutien du Groupe d'Action sur la Ville (GAV) du Silure, l'ASLOCA et l'AHJ. L'objectif est que la régie retire, en bloc, les résiliations et que les travaux soient effectués sans expulsion des locataires.

La verte Marjorie de Chastonay, qui est à l'exécutif municipal, est venue apporter son soutien pendant

l'assemblée. La ville n'a pas de pouvoir décisionnaire mais elle peut indiquer son opposition dans le cadre de la procédure de consultation. C'est le Conseiller d'Etat Nicolas Walder, en charge de l'aménagement du territoire, qui accorde, ou pas, l'autorisation de rénovation. Et il peut parfaitement, en s'appuyant sur la LDTR et la situation dramatique du canton en termes de logement, refuser ce plan de rénovation abusif. L'autorisation peut être conditionnée à un certain nombre de critères, dont celui du maintien des locataires sur place.

Nous allons donc demander à être reçus·es par Nicolas Walder et demander qu'il conditionne toute future autorisation de rénovation au retrait des résiliations et au maintien des locataires.

## Cet énième abus au niveau du logement a, cette fois, cristallisé un ras-le-bol général, comment vois-tu la suite ?

Tout le monde réalise que la situation est devenue invivable pour les locataires. Le marché du logement est en roue libre et les loyers en hausse permanente. La situation des habitant·es des immeubles Carl-Vogt, de la Servette ou de la place des Augustins ne sont que les derniers exemples médiatisés.

Ces luttes de locataires doivent permettre de vaincre la peur et la résignation et servir de base pour une défense du droit au logement, et contre la spéculation immobilière et « la main invisible » du marché qui produit des loyers exorbitants inaccessibles à la majorité de la population. Nous allons continuer à soutenir l'organisation des locataires et un rassemblement est prévu le samedi 28 mars prochain.

Propos recueillis par Clément Bindshaedler ■

Manifestation pour le droit au logement, Genève, 17 février 2023



## L'INDUSTRIE DE L'ARMEMENT IMPOSE SA LOI

Sous la pression du lobby de l'armement, l'assemblée fédérale a voté en décembre dernier un assouplissement de la loi sur le matériel de guerre. Signez dès maintenant le référendum.

**I**l y a quatre ans, le contre-projet à l'« initiative correctrice » entrait en vigueur. Celui-ci permet d'instaurer un semblant de contrôle sur les exportations d'armes suisses. Las, l'assouplissement voté en décembre au parlement représente un dangereux retour en arrière.

Avec cette modification, les critères qui interdisent l'exportation d'armes vers des pays engagés dans un conflit armé (interne ou international), ou qui violent systématiquement les droits humains, ne s'appliquent plus aux 25 États de l'annexe 2 (catégorie qui comprend entre autres les États-Unis, la Hongrie ou encore l'Argentine).

Ensuite, le Conseil fédéral pourra également déroger à ces critères en cas de « circonstances exceptionnelles » et si « la sauvegarde des intérêts du pays en matière de politique extérieure ou de politique de sécurité l'exige ». Ces notions floues laissent libre cours à toutes les interprétations et reviennent à accorder un chèque en blanc au gouvernement.

Finalement, la déclaration de non-réexportation sera tout simplement supprimée. Cette modification, initialement envisagée afin d'autoriser la réexportation de matériel de guerre vers l'Ukraine, a toutefois été adaptée sous l'impulsion de l'UDC, ce qui exclut cette possibilité.

Cet assouplissement de la loi représente une nouvelle offensive militariste d'une industrie de l'armement en excellente santé, malgré la crise qu'elle prétend traverser. Signez dès maintenant le référendum !

Rayyán Rehouma

# SIPAC 2.0: MÉPRIS DE CLASSE 1.0!

L'introduction par le secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), le 6 janvier, d'un nouveau système informatique de traitement des dossiers des assuré·es au chômage, nommé Sipac 2.0, s'est révélé un fiasco dans tous les cantons. Fin janvier, plus de 50 000 chômeur·ses n'avaient pas touché leurs indemnités de décembre et de janvier.

**A**grands renforts d'heures supplémentaires et de contraintes éprouvantes pour le personnel des caisses de chômage, une partie des indemnités chômage ont pu être versées. Toutefois, lors d'un rassemblement appelé par la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) le 3 février, il est apparu qu'il restait en Suisse près de 40 % des assuré·es qui attendaient encore leurs indemnités et qui peinaient à faire face à l'entier de leurs charges, voire à subvenir à leurs besoins vitaux ! Beaucoup devaient de plus affronter des frais de rappels !

### Chronique d'un échec annoncé

Lors de cette action qui rassemblait des associations de chômeur·ses, des syndicats et des partis de Gauche, diverses informations ont été livrées. Ainsi, on a appris que Sipac 2.0, en gestation depuis plusieurs années, avait régulièrement montré des lacunes et que de nombreux·ses

acteur·ices avaient lancé l'alerte sur les défauts du système.

Loin de prendre des mesures de précaution, ou de prévoir un plan B, le SECO s'est obstiné à implémenter la mise à jour de Sipac. La seule mesure adoptée, avec un certain cynisme, a été de contacter les services sociaux des cantons pour les aviser d'un risque d'augmentation des demandes d'aide.

Si une partie des indemnités a pu être versée, un nombre conséquent d'entre elles comporte des erreurs car des informations erronées ont été importées lors du transfert des données, soit, de nouveaux dommages pour les chômeur·euses et une charge immense de corrections à effectuer dans les meilleurs délais pour le personnel.

### La nouvelle gestion publique en œuvre

Mais outre ces effets délétères, il faut retenir que l'intention qui a prévalu lors de la conception de Sipac 2.0 est une volonté de centralisation du traitement des dossiers de chômage au

niveau national. Une réorganisation qui génère complexification et dépersonnalisation des relations entre les assuré·es et leur assurance.

Une fois de plus, sous couvert de rationalisation et d'efficience, se met en place un système dés-humanisé pour lequel les assuré·es ne sont plus que des numéros.

Face à une telle incurie et un tel manque de respect, nous revendiquons, avec tous les chômeur·ses, un moratoire sur la poursuite de l'implémentation du système, un dédommagement pour tous les dommages occasionnés par celle-ci et l'annulation de toutes les sanctions dues aux dysfonctionnements de Sipac 2.0.

Face à l'indifférence et au mépris qui s'expriment à l'égard de celles et ceux qui doivent déjà affronter au quotidien les affres de la précarité, nous appelons à créer un large front unitaire de lutte contre la pauvreté et non contre les pauvres.

Jocelyne Haller

Rassemblement de protestation contre les négligences du Seco, Genève, 3 février 2026



# UNE CANDIDATURE CONTRE L'AUSTÉRITÉ

**Agathe Raboud Sidorenko représente la coalition Ensemble à Gauche Vaud pour l'élection complémentaire au Conseil d'État du Canton de Vaud le 8 mars prochain. Elle porte une voix de rupture face à un gouvernement qui saccage nos services publics. La candidate indépendante de la gauche combative fait face au ponte socialiste Roger Nordmann et au candidat austéritaire de l'UDC Jean-François Thuillard. Entretien.**

**Tout d'abord, pourquoi te présentes-tu à l'élection complémentaire du Conseil d'État ?**

Dans le contexte des fortes mobilisations de la fin 2025, il était important pour Ensemble à Gauche Vaud de présenter une candidature de terrain, en contact avec les préoccupations de la population. Cette élection est aussi l'occasion de présenter un nouveau visage d'une gauche radicale et multiple.

En tant que mère de deux enfants, je suis consciente des impacts qu'ont les coupes budgétaires sur une grande partie de la population, que ce soit l'accueil de l'enfance, la formation, la santé, et tous les services publics essentiels.

**En quoi ta candidature se distingue-t-elle de celles de Roger Nordmann et de Jean-François Thuillard ?**

Ce sont deux politiciens qui sont dans des instances politiques depuis de longues années. Sans nier leurs différences, ils ont tout de même les deux participé au maintien du statu quo. Les deux candidats mènent une campagne basée sur des notions d'apaisement et de dialogue, en pensant rassurer la population, alors qu'une partie croissante de celle-ci est inquiète de chaque fin de mois. Une an-

goisse que les coupes dans les services publics ne vont qu'accentuer. Ce « dialogue », c'est par exemple le compromis entre Pascal Broulis et Pierre-Yves Maillard, qui ont soutenu ensemble la troisième réforme vaudoise de la fiscalité des entreprises (RIE 3) en 2016 qui a participé à la situation d'aujourd'hui.

Ma candidature permet au contraire d'esquisser un changement de cap. Je ne suis pas ici pour rétablir la bonne ambiance et trier des noix. Cette élection complémentaire doit être l'occasion de rebattre les cartes, de remettre les besoins fondamentaux de la population au centre de la discussion.

**Quelles sont les mesures phares que portes dans cette campagne ?**

En priorité, je défends la revalorisation des secteurs de la santé publique et parapublique et du social, avec une augmentation des salaires et surtout une amélioration des conditions de travail. Ce sont des secteurs déjà sous-dotés de manière chronique et on leur impose des coupes scandaleuses, alors que le personnel est sous l'eau.

Bien que le Conseil d'État ait retiré la baisse de 0,7 % sur les salaires dans le budget, pour faire passer ses 24 millions de coupes au CHUV, il impose des mesures

comme les délais de carence. Dans des secteurs déjà tendus, cela pousse les gens au burnout, ce qui engendre des coûts indirects considérables. Je pense qu'il faut au contraire réduire la semaine de travail à 35 heures, sans perte salariale.

**Le Conseil d'État et la majorité de droite affirment que les coupes sont nécessaires à cause de la situation financière...**

Pour financer les besoins, il est plus qu'urgent d'arrêter les cadeaux fiscaux et d'imposer des mesures qui ne profitent qu'à une infime partie d'ultra-riches. La population appelle à mettre fin aux coupes et au programme d'austérité. Alors que les 10 plus grandes fortunes de la Suisse ont augmenté leur fortune de 8 milliards l'année dernière, certaines élues vertes et socialistes ne sont même pas sorties contester les coupes lors des mobilisations contre l'austérité. À quoi bon une gauche qui sacrifie ses convictions au nom de la collégialité ?

Il faut en finir avec la politique des caisses vides ! Par exemple, réaliser 500 millions de recettes supplémentaires par an avec l'augmentation de l'impôt sur les bénéfices des multinationales, la suppression de l'abattement sur les dividendes des grands actionnaires,

une réévaluation de la valeur fiscale des immeubles et un renforcement de l'inspection fiscale.

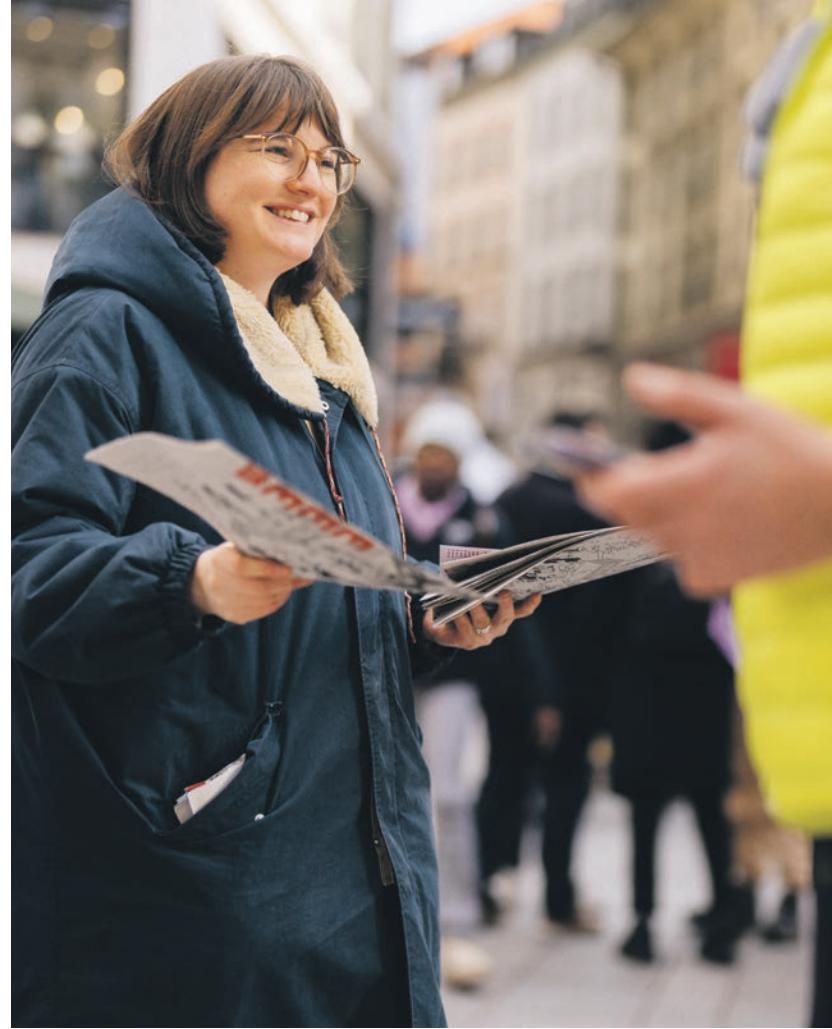
À ce titre, le refus par la majorité de droite d'une enquête parlementaire sur les magouilles hallucinantes autour du bouclier fiscal est parlant ! Le canton doit aussi assumer d'emprunter pour investir réellement pour l'avenir.

**Ta candidature est également une candidature féministe. Quelles revendications de terrain porteras-tu pour lutter contre les inégalités de genre ?**

Plusieurs choses. D'une part, je soutiens la revalorisation des secteurs à majorité féminisés, comme la santé et le social. Il faut aussi lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le canton, en sachant qu'en 2025 la Suisse a souffert 29 féminicides. On assiste aussi à une recrudescence inquiétante du masculinisme, qu'il faut combattre notamment par l'éducation.

Le salaire minimum est aussi une revendication importante, car cette mesure bénéficie surtout aux femmes, qui sont majoritaires dans les professions les moins rémunérées. Il faudrait renforcer les contrôles du travail et sur la Loi sur l'égalité.

Propos recueillis par Ph.K



## PAS DE PÔLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SUR LE LITTORAL!

L'association La Tène en transition et environ 200 opposant·es se sont lancés dans une opposition judiciaire de longue haleine contre le Pôle de développement économique du Littoral est. Point de situation au moment du dépôt d'un recours au Tribunal fédéral.

**L**e droit de planifier l'affection du territoire a une place particulière dans l'ordre juridique suisse. Les idéologues tonitruant·es des possédant·es souhaiteraient faire prédominer la propriété sur tout le reste, mais une norme, faible et imparfaite, de planification existe en Suisse pour faire échec aux projets les plus mortifères.

Les luttes des années 60 et 70, notamment autour d'une défense collective du logement, ont permis l'avènement de règles pour peser les intérêts en contradiction dans l'espace.

Depuis, l'aménagement du territoire devrait permettre de servir les besoins de la population par des planifications qui bornent les possibilités des propriétaires.

L'Association précitée veut empêcher un projet qui met en zone à bâtir près de 18 hectares de zone agricole. Les recourant·es se fondent sur l'absence d'évaluation de l'impact climatique des émissions de gaz à effet de serre qui seront provoquées par la construction de cette nouvelle zone industrielle.

La politique du Conseil d'État, qui n'est volontariste qu'en termes de consommation de ressources naturelles, plutôt qu'en moyens, en régulations et en choix d'orientation de ces efforts industriels, doit être stoppée. La planification territoriale doit véritablement être discutée politiquement plutôt qu'entre technocrates pour planifier une production locale et utile, sans sacrifier nos champs pour l'industrie du luxe.

Jeanne Égalité

# VERS LA FIN DES IMPÔTS PATRIARCAUX

Le compromis trouvé au Parlement pour une imposition individuelle est contesté par voie référendaire par le Centre, l'UDC et les Évangélistes. Le 8 mars, l'occasion est donnée aux citoyen·nes de réviser une loi obsolète centrée sur le modèle de la famille « traditionnelle » : l'homme gagne l'argent du ménage, la femme reste à la maison et travaille gratuitement.

**L'**imposition des couples et des individus est un long serpent de mer parlementaire. Jusqu'ici, jamais un compromis n'avait pu être trouvé. Du coup, la loi sur les impôts est restée centrée sur un modèle de famille sexiste, critiquée de longue date par les féministes, qui privilégie les hommes mariés qui ont un bon salaire et qui vivent avec une épouse sans revenu.

L'initiative populaire des Femmes PLR « Pour une imposition individuelle » a poussé le Parlement à se mettre d'accord sur une loi un peu plus moderne, mais contestée par le Centre, l'UDC et les Évangélistes qui ont fait aboutir leur référendum.

### Que prévoit la loi sur l'imposition individuelle ?

L'imposition est indépendante de l'état civil. Chaque adulte, marié·e ou non, fait une déclaration et est taxé·e individuellement.

Les déductions fiscales pour ceux qui ont des enfants augmentent. Le taux de l'impôt fédéral baisse (un peu) pour les bas et moyens revenus. Par contre, il augmente légèrement pour les revenus élevés.

Ces déductions et modifications de barème sont valables pour l'impôt fédéral uniquement. En cas d'acceptation de la loi, les Cantons devront adapter leur législation fiscale à la nouvelle situation. Les mesures au niveau fédéral ne sont qu'une indication de ce qui pourrait se passer.

### Il y aura des gagnant·es et des perdant·es

Cette réforme est favorable aux couples (mariés ou non) qui ont des enfants avec un bas ou un moyen revenu et aux personnes célibataires avec ou sans enfants. Les principaux perdants seront les couples mariés avec un seul revenu, en particulier si ce revenu est élevé.

Pour les finances publiques, le coût est estimé à 630 millions au niveau fédéral. Pour les pertes au niveau des cantons et des communes, les paris sont ouverts : bienvenue dans la bataille politique.

### Un petit pas vers l'égalité de genre

Avec cette réforme, les femmes qui ont envie d'entrer sur le marché du travail seront encouragées; leur conjoint ne pourra plus dire « *ça ne sert à rien que tu gagnes de l'argent, tout passera à l'impôt* ».

Avec ou sans enfants, l'indépendance financière des femmes qui vivent en couple sera favorisée. Ce fait pourrait, le cas échéant, aussi agir contre la violence sexiste et sexuelle qu'elles subissent parfois pour la seule raison qu'elles revendiquent une légitime autonomie.

Marianne Ebel

Les femmes PLR en campagne pour l'imposition individuelle. Zurich, 23 janvier 2026





L'une des affiches de campagne, lors de la conférence de presse en faveur de l'initiative «contre le dumping», Lugano, 5 février 2026.

En Suisse, l'écart global de revenus entre hommes et femmes dépasse 40 %, avec des conséquences directes sur les retraites et la sécurité économique à un âge avancé.

### Précarité, silence et harcèlement

Le manque de protections n'affecte pas seulement le portefeuille. Un marché du travail fragile et déréglément rend surtout les jeunes femmes plus exposées au harcèlement, aux pressions et aux chantages. Selon des études récentes, plus de la moitié des travailleuses ont subi des comportements sexistes ou à caractère sexuel sur leur lieu de travail. Les victimes sont souvent jeunes, en formation ou titulaires de contrats précaires, et craignent de dénoncer les faits par peur de perdre leur emploi ou de ne pas être crues.

Le dumping salarial ne se contente donc pas de faire baisser les salaires : il affaiblit les droits, mine le respect et crée un climat d'insécurité propice aux abus.

### Le 8 mars, une première réponse concrète

Face à ce constat, une réponse est possible. Le 8 mars, avec l'initiative populaire soumise au vote «*Respect des droits de celles et ceux qui travaillent ! Combattions le dumping salarial !*», les citoyennes et citoyens tessinois·es peuvent accomplir un premier pas concret pour endiguer l'exploitation. L'initiative propose des mesures claires : davantage de contrôles des salaires et des contrats, une inspection du travail renforcée, avec une section spécifique dédiée aux discriminations de genre, et une plus grande transparence des conditions de travail.

Ce n'est pas la solution à tous les problèmes, mais cela constitue un frein important à une dérive qui dure depuis trop longtemps et un signal fort en faveur de l'avenir de celles et ceux qui étudient et travaillent aujourd'hui.

### L'avenir compte, surtout maintenant

Cette votation concerne tout le monde, en particulier les jeunes. Elle concerne aussi doublement les jeunes femmes. Défendre des salaires décents, des droits et le respect au travail n'est pas seulement une question économique : c'est un choix de justice sociale et de vision pour l'avenir du canton. Car une société qui dévalorise le travail des jeunes et des femmes est une société qui renonce à son propre avenir.

Il Movimento per il socialismo – MPS Ticino ■

Tessin Monde du travail

# LE DUMPING SALARIAL VOLE L'AVENIR DES JEUNES ET DES FEMMES

Au Tessin, travailler vaut de moins en moins. Ce n'est pas un slogan, mais une réalité qui dure depuis plus de vingt ans et qui montre aujourd'hui toutes ses conséquences. Le 8 mars, les tessinois·es voteront sur une initiative populaire qui constitue un premier pas vers un plus grand respect des travailleur·ses.

Le dumping salarial a progressivement tiré les salaires vers le bas et détériore les conditions de travail, touchant de manière particulière deux catégories déjà vulnérables : les jeunes et les femmes. Celles et ceux qui étudient aujourd'hui, se forment ou font leurs premiers pas dans le monde du travail, se retrouvent ainsi face à un avenir de plus en plus incertain.

#### Les jeunes pénalisé·es dès le départ

Pour de nombreux·ses jeunes Tessinois·es, la promesse selon laquelle «*apprendre un métier garantit un bon avenir*» sonne de plus en plus creux. Celles et ceux qui choisissent la voie de l'apprentissage se heurtent souvent à une réalité faite de peu de places de qualité, de bas salaires et de perspectives limitées une fois la formation terminée. Le risque est d'entrer très tôt dans le cercle vicieux de la précarité, dont il est difficile de sortir.

Mais les difficultés n'épargnent pas non plus celles et ceux qui poursuivent des études. Au cours des vingt dernières années, au Tessin, les salaires des personnes les plus qualifiées n'ont pas seulement stagné : ils ont même diminué. En moyenne, les diplômés ont perdu plus de 1200 francs par mois. Parallèlement, l'écart salarial avec le reste de la Suisse s'est envolé : il a aujourd'hui plus que triplé par rapport au passé.

Ce constat est particulièrement alarmant si l'on considère la tranche d'âge où, en théorie, devraient arriver la stabilité et la reconnaissance professionnelle. Entre 35 et 39 ans, le salaire médian au Tessin est inférieur de près de 30 % à la moyenne suisse. Il n'est donc pas surprenant que de plus en plus de jeunes soient contraint·es de quitter le canton pour chercher ailleurs des salaires décents et un avenir stable. C'est une véritable hémorragie de

compétences qui appauvrit l'ensemble du territoire.

#### Femmes : salaires plus bas et carrières plus fragiles

Si la situation est critique pour les jeunes, elle l'est encore plus pour les femmes. Au Tessin, celles-ci gagnent en moyenne 8,4 % de moins que les hommes. Une part importante de cet écart ne peut être expliquée par des facteurs « objectifs » tels que la formation ou l'expérience : il s'agit d'une véritable discrimination de genre, particulièrement répandue dans le secteur privé.

La précarité de l'emploi touche de manière disproportionnée les femmes, en particulier les plus jeunes. Contrats à durée déterminée, temps partiel imposé, obstacles à la carrière et faibles possibilités d'avancement sont des réalités fréquentes. Ce désavantage s'accumule au fil du temps et produit des effets dévastateurs tout au long de la vie professionnelle.

# FACE AU CHANGEMENT TECHNIQUE, LES COMPÉTENCES SONT FRAGILES

**Le domaine de l'imprimerie a connu plusieurs évolutions techniques. Face à celles-ci, le syndicat des typographes a déployé plusieurs stratégies. Entretien avec Frédéric Deshusses autour de son livre *L'adieu au plomb*.**

**Peux-tu présenter la Fédération Suisse des Typographes et le métier, aujourd'hui disparu, de typographe ?**

La Fédération Suisse des Typographes (FST) est le plus ancien syndicat de Suisse. Elle est créée en 1858 et adopte, dès ses débuts, une organisation de type corporatiste, c'est-à-dire qui regroupe patrons et ouvriers. C'est seulement onze ans plus tard que les patrons quittent l'organisation pour fonder la Société suisse des maîtres imprimeurs.

En ce qui concerne le métier, la typographie est une technique d'impression avec des caractères en relief : on part de morceaux de matière dans lequel la lettre, le signe ou l'image sont gravés en relief et en négatif. Ces pièces sont ensuite assemblées dans une forme qui est ensuite encrée pour être pressée contre le papier. Initialement, en Chine, ces morceaux de matière sont en bois, avant d'être remplacés par un alliage contenant du plomb.

Johannes Gutenberg n'a ainsi pas « inventé » l'imprimerie vers 1450, mais perfectionné ces alliages et les encres.

Donc, le typographe arrange des caractères et les autres éléments d'une mise en page puis les imprime. Je dis « *le* » car, jusqu'en 1964, les femmes sont interdites d'exercer le métier de typographes, on y reviendra.

Il existe d'autres procédés d'impression, comme la sérigraphie (on fait passer l'encre à travers une toile fine) ou la lithographie – on dessine sur une pierre avec une matière qui

retient l'encre avant son transfert sur le papier – mais ils sont pratiqués par d'autres corps de métier et restent marginaux en termes de quantités. L'impression de livres et de journaux, par exemple, se fait en typographie.

**Quels sont les premiers grands bouleversements techniques dans la typographie et quels ont été leurs effets sur les conditions de travail ?**

L'introduction de la composition mécanique, vers 1890–1900, constitue le premier bouleversement technique. On imprime toujours à partir de caractères en plomb et en relief, mais on ne les dispose plus manuellement, lettre à lettre. On saisit désormais les lettres et les signes sur le clavier d'une machine qui s'appelle la Linotype, puis la machine fond une ligne entière et ces lignes sont assemblées pour former la page. Ce système permet un accroissement considérable de la productivité.

L'apparition de la composition mécanique est concomitante de la montée en puissance du mouvement ouvrier. Cette conjoncture permet aux typographes de réussir ce que l'historien François Valotton appelle une « *mécanisation négociée* ». Cette notion sert à désigner le processus par lequel les ouvriers parviennent à se positionner en tant qu'ouvriers qualifiés, c'est-à-dire spécialistes d'une technique, ce qui leur permet de négocier un certain nombre d'avantages avec le patronat en échange de la mécanisation du processus de travail.

En 1906, la FST négocie le premier contrat collectif de portée presque nationale. C'est le contrat des linotypistes, c'est-à-dire des typographes qui emploient ces machines à composer. C'est un contrat très développé avec des règles sur l'innovation technique, des règles sur les tarifs, sur les salaires selon le lieu géographique de travail, sur l'horaire de travail, etc. Ce contrat collectif des linotypistes de 1906 est un exemple de ce que peut obtenir une classe ouvrière organisée face au patronat. Ça n'a rien à voir avec la convention dite de paix du travail signée dans l'industrie des machines une trentaine d'années plus tard où la partie ouvrière abandonne le droit de grève avec presque rien en échange.

Pour autant, la figure de l'ouvrier qualifié, maîtrisant la technique et capable de négocier des avantages avec les patrons, se construit, dès ce moment, contre celle des non-qualifiés et particulièrement des femmes, des personnes étrangères et des jeunes. Par exemple, jusqu'en 1964, les femmes n'ont pas le droit d'effectuer l'apprentissage de typographes et donc de devenir ouvrières qualifiées, à l'exception des filles de patrons, puisque maintenir l'héritage a aussi son importance !

Cette exclusion est inscrite dans le contrat collectif. Il y a pourtant de nombreuses femmes dans les imprimeries, mais elles exercent des fonctions réputées non-qualifiées et elles ne bénéficient pas du contrat collectif des typographes.

Pour les non-suisses, le syndicat des typographes – comme les autres d'ailleurs – impose une surveillance constante et tatillonne de cette main-d'œuvre, désignée comme une concurrence. Pendant les Trente glorieuses (1945–1975), la situation devient absurde : le secteur de l'imprimerie fait face à un boom économique et à une pénurie de main-d'œuvre très importante. La FST réclame et obtient néanmoins de pouvoir maintenir un droit de regard sur la délivrance des permis de travail. Une des règles que ce droit impose est que les demandeurs de permis de travail doivent être syndiqués dans leur pays d'origine. On voit donc, dans les archives, des dossiers de typographes espagnols dont la demande de permis de travail est refusée par le syndicat parce que le demandeur n'est pas syndiqué dans l'Espagne de Franco...

Toujours pendant la période de prospérité qui suit la Deuxième Guerre mondiale, le nombre d'apprentis explode. Or, ceux-ci ne gagnent le droit d'être membres de la FST qu'au cours des années 1960, car iels sont aussi sont perçus comme une concurrence. Par ce refus, le syndicat s'est privé d'un grand nombre de personnes qui sont – parce que jeunes – directement concernées par le changement technique.

Une interprétation possible de cette étrange politique syndicale – c'est celle qui est donnée par les acteur·ices eux-mêmes – serait la persistance d'un traumatisme lié au

Cortège du 1<sup>er</sup> Mai 1979 à Bâle. «Nouvelle technique: pas de licenciements; formation de reconversion payée durant le temps de travail», banderole commune des syndicats des lithographes, des typographes et des relieurs.

Claude Gyger / Sozialarchiv



chômage important connu durant l'entre-deux-guerres. Je crois qu'elle est fausse. Ce qui me semble jouer dans le maintien rigide de l'interdiction des femmes et des jeunes et de la surveillance des étranger·es, c'est la valorisation du travailleur mâle et national. C'est une variante de ce que l'historien étasunien David Roediger appelle *wage of whiteness*, le «salaire de la blanchité». Roediger montre que le mouvement ouvrier aux États-Unis se développe autour d'une compensation symbolique de la prolétarisation (la perte de savoir-faire) des artisans blancs par la valorisation – discursive, idéologique – de leur blanchité et la dévalorisation consécutive des travailleur·ses non-blanc·hes.

Roediger développe cette théorie en étudiant une période où l'esclavage existe encore et où la ségrégation raciale est très violente. Je crois néanmoins qu'il y a un processus du même genre dans le cas des typographes.

La survalorisation du travailleur mâle, national et qualifié est surtout une compensation symbolique de la prolétarisation vécue au 19<sup>e</sup> siècle. Dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, cet héritage apparaît crûment pour ce qu'il est : une forme de misogynie et de racisme.

#### Que se passe-t-il lors des avancées techniques ultérieures, notamment avec l'introduction du Teletypesetter?

Le Teletypesetter, ou TTS, est une machine introduite en Suisse au début des années 1950. Elle pro-

duit une bande perforée contenant toutes les informations du texte et de sa mise en page. À partir d'une seule bande perforée, on peut alimenter trois fondeuses de lignes. L'appareil est également capable de transmettre les informations à distance. Un clavier dans une agence de presse peut ainsi alimenter, par exemple, des fondeuses dans plusieurs imprimeries à Genève, Lausanne et Fribourg.

Avec la Linotype, la saisie des caractères au clavier et la fonte des lignes formaient une seule activité, qui nécessitait des compétences. Le TTS divise ce travail en deux étapes (saisie et fonte) et les sépare géographiquement. À cela s'ajoute que les bandes constituent une sorte de mémoire du texte et de la mise en page qui peuvent être refondues sans passer à nouveau dans les mains d'un compositeur.

Dès 1952, le syndicat essaie de négocier l'introduction du TTS dans le contrat collectif de travail en reprenant son approche traditionnelle de régulation en essayant d'en réservé l'usage aux ouvriers qualifiés – à ses membres. Le patronat refuse et les négociations sont très difficiles.

Comme les instances centrales de la FST pensent qu'un accord vaut mieux que rien du tout, elles acceptent finalement un accord hors CCT. Les conditions de cet accord pour les ouvriers sont épouvantables : une vitesse de frappe très élevée est imposée aux linotypistes qui doivent apprendre à se servir du nouveau clavier, dif-

férent; le patronat se réserve le droit d'embaucher hors du métier, etc. Cela provoque un vif mécontentement chez les linotypistes qui l'expérimentent dans les journaux du syndicat. Il y a une controverse sur la vitesse de frappe : on se demande si la machine est même capable de suivre le rythme prévu par l'accord... L'autre façon dont les linotypistes expriment leur mécontentement, c'est en quittant le métier, ce qui est désastreux dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

Cette histoire du TTS m'a beaucoup intéressé et j'y consacre le premier chapitre du livre. Je ne la connaissais pas du tout – je ne connaissais même pas l'existence de cette machine – et je l'ai découverte dans les archives du syndicat, conservées aux Archives sociales suisses à Zurich. Elle m'a beaucoup intéressé parce qu'elle permet de montrer qu'il y a une crise avant la crise économique de 1973–1974.

Ce qu'on peut retenir de cet épisode, c'est que le pacte corporatiste qui unissait le patronat et les ouvriers qualifiés est rompu dès les années 1950, en pleine période de croissance économique. Cela pourrait nous conduire à revoir la chronologie du processus de désindustrialisation. Si on accepte que ce processus ne se définit pas seulement par les pertes d'emplois et les fermetures d'outils de production, comme le propose notamment l'historien suisse Leo Grob, mais par un changement dans les rapports entre capital et travail, alors

la crise dite des années 1970, commence en 1950 !

#### En lien avec ces évolutions, comment la FST comprend-elle l'évolution technique ? Quel est son rapport au «progrès» technique ?

Les instances centrales de la FST estiment que la question technique ne les concerne pas vraiment. Dans l'après Deuxième guerre mondiale, le monde syndical est focalisé sur la question du partage de la valeur – les négociations salariales – au détriment d'une mobilisation autour du processus de travail et son organisation qui changent à grande vitesse.

Comme je viens de le dire, les syndiqués s'inquiètent de l'accélération induite par le TTS, mais aussi d'autres changements qu'ils estiment dirigés contre leur statut. C'est le cas, par exemple de l'introduction des horloges de contrôle. C'est une machine qui permet de mesurer la durée de certaines tâches dans l'atelier. Les horloges de contrôle servent à améliorer la comptabilité analytique : on peut calculer plus précisément combien coûte un travail d'impression particulier. Elles servent aussi à introduire le salaire au rendement en mesurant la productivité individuelle.

Les typographes comprennent ces enjeux, mais les instances centrales de la FST ne parviennent pas à empêcher l'introduction des horloges de contrôles. Cela provoque, comme pour le TTS, un important mécontentement parmi les membres.

Cependant, cela reste un mécontentement individuel qui ne trouve pas de relai syndical avant 1964.

**Contrairement à la direction, un mouvement d'opposition à l'intérieur se forme, notamment sur les questions de l'évolution technique. Quelles sont ses revendications ?**

Oui, tout à fait, en 1964, la FST traverse une véritable crise, liée notamment aux horloges de contrôle dont je viens de parler. Les syndiqué·es sont très mécontent·es et cela permet la création d'un courant oppositionnel, annoncée dans deux articles parus dans les hebdomadaires du syndicat : « *Die Aufgaben der Opposition* » en allemand, « *Contre-analyse sur les nouveautés techniques* » en français. Cette opposition syndicale – à laquelle prend part, par exemple, Charly Barone, qui a longtemps milité dans votre mouvement – affirme que la technique n'est pas neutre, puisqu'elle est entre les mains des capitalistes et se développe donc contre les ouvrier·es et surtout contre leur contrôle sur le processus de travail. Il n'y a donc pas à chercher comment tirer le meilleur profit salarial de cette évolution, mais plutôt comment imposer une organisation du progrès technique qui soit au profit de la classe ouvrière.

Les membres de cette tendance oppositionnelle réclament ainsi une participation ouvrière à l'organisation de la production. Ces idées sont proches de celle que développe, au même moment, Harry Braverman, un sociologue marxiste étasunien qui a commencé par travailler comme chaudronnier. On les trouve aussi dans des textes des années 1950, comme les premiers textes d'André Gorz ou ceux de Raniero Panzieri et Bruno Trentin en Italie.

En 1974, Braverman publie *Travail et capitalisme monopoliste*, une relecture des chapitres XI à XIII du premier livre du *Capital* de Karl Marx. L'aspect visionnaire du livre de Braverman, c'est qu'il affirme que la dégradation du travail que décrit Marx n'est pas limitée à la première industrialisation (en gros de 1770 à 1850). Il estime qu'il s'agit d'une nécessité permanente pour l'accumulation du capital et qu'on peut l'observer dans la grande industrie aussi bien que dans le secteur tertiaire.

**Comment évolue la critique de la technique dans la période de luttes qui s'engage après mai 68 et durant les années 70 ?**

Au sein du courant oppositionnel, ce qui infléchira le discours, c'est,

bien entendu, l'entrée dans la crise économique en 1973-74. À ce moment-là, la technique évolue brutalement avec la généralisation de la photocomposition. Le TTS était encore une technique typographique avec plomb et caractères en relief. La photocomposition, c'est la saisie au clavier et le montage avec des films plastiques. C'est ce qu'on a appelé l'adieu au plomb et la disparition du métier de typographe. Ce changement technique correspond aussi à un accroissement de la concurrence entre les patrons et de nombreuses fermetures d'entreprises.

Évidemment, ces facteurs modifient la position de l'opposition syndicale. On va passer d'une revendication d'un contrôle ouvrier sur la production et l'investissement à celle du maintien des postes de travail. Néanmoins, la revendication du contrôle ouvrier sur la production, de même que la volonté de produire un discours théorique se maintiennent, comme on le voit, par exemple, dans une remarquable brochure d'analyse de la grève à l'imprimerie Studer à Genève en 1980.

Du côté des instances centrales, à partir de 1973, on entre dans une période de grande confusion. Elles reconnaissent qu'elles ont des difficultés énormes à négocier avec le patronat, mais résistent à toute velléité de lutte par la base. Progressivement, les syndicalistes sociaux-démocrates, auparavant rivé·es au pouvoir, vont quitter le navire. Le courant oppositionnel renforce ses positions au Comité central de la FST, mais la disparition du métier de typographe est déjà largement engagée. En 1980, on aboutit à une fusion avec le syndicat des relieurs, dans un contexte de diminution catastrophique du nombre de membres.

**Cette nouveauté technique est-elle une catastrophe pour tout·es les employé·es ?**

Non, il y a des gens qui accueillent à bras ouverts la photocomposition, puisqu'elle ouvre un vaste horizon de possibles créatifs. Une nouvelle aristocratie ouvrière se forme à partir du métier de typographe, notamment autour de la revue technique *Typografische Monatsblätter* (1960-1990), avec des individus qui évoluent vers des fonctions qui valorisent la créativité et le rapport à l'esthétique, mais aussi vers des postes de maîtres·ses professionnel·les. Se reforme alors un discours autour de la qualité du travail, sur la compétence technique, etc. Un brevet fédéral de Typographiste – mot qui

hybride typographe et graphiste – est développé à ce moment-là. Une partie des typographes sont encouragés à se « *recycler* », c'est la terminologie de l'époque, dans ce domaine du graphisme.

Beaucoup d'économistes qui étudient la désindustrialisation parlent du phénomène de l'*upskilling*, c'est-à-dire d'élévation constante des compétences. Ils et elles s'opposent à une interprétation « négative » des historien·nes sur la perte des usines et des emplois associés en soulignant qu'il n'y a pas de perte de savoir-faire, puisque le niveau de qualification de la main d'œuvre s'élève constamment. Si on mesure la qualification aux titres scolaires, iels ont raison. Mais Harry Braverman est une ressource pertinente pour discuter cette question en profondeur. Celui-ci nie absolument cette prétendue « avancée » des qualifications. Bien sûr, les travailleur·ses accèdent à des titres scolaires, à des qualifications spécifiques, gèrent des machines très compliquées, etc., mais, selon lui, ces qualifications sont liées à un travail démembré sur lequel on n'a plus aucun contrôle et qui est entièrement organisé pour l'accumulation du capital. Il n'y a donc pas d'amélioration continue, mais une dégradation continue du travail.

**Dans l'épilogue de ton livre, tu évoques la fin de la FST et tu utilises la notion de « compétence monopolisable ». Peux-tu l'expliquer ?**

La notion de « compétence monopolisable » a été développée par le géographe David Harvey pour indiquer que le mouvement ouvrier peut, dans certaines circonstances, résister à la tendance du capital à réduire toute activité à du travail simple. Les ouvrier·es qualifié·es peuvent améliorer leur position vis-à-vis du patronat en monopolisant leurs compétences. C'est ce que font les typographes avec la « mécanisation négociée » et la convention collective des linotypistes en 1906.

Les syndicats de typographes étaient convaincus que les compétences de mise en page, d'arrangement des caractères et des lignes, d'espacement entre les mots étaient éternelles et leur assuraient naturellement une position favorable dans le rapport avec le patronat. Dès les années 1950, ils doivent admettre que tel n'était pas le cas. C'est une leçon brutale et amère : il n'y a pas de compétence qui soit intrinsèquement monopolisable. C'est un rapport social qui fait que des compétences sont reconnues et

valorisées. Cette reconnaissance et cette valorisation sont entièrement tributaires de l'existence de ce rapport social.

La perspective que j'ouvre dans la fin de mon ouvrage, c'est de pointer que le même processus se produit actuellement, notamment dans le tertiaire. Les salarié·es sont encouragé·es à accumuler des formations entièrement calibrées en fonction des besoins du patronat, au motif que ces qualifications sont, en tant que telles, une défense contre le chômage, contre la dégradation des salaires. C'est sans doute vrai à court terme – et encore, pas pour tout le monde – mais à moyen et long terme, il n'y a que la défense collective qui nous protège vraiment contre un progrès technique organisé par le capital dirigé précisément contre le contrôle que nous pouvons avoir sur notre travail.

C'est ce que nous montre l'histoire des typographes dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Leur défense corporatiste – fondée sur le monopole de leurs compétences, l'interdiction d'accès aux femmes ou l'exclusion des apprentis – n'a pas résisté face aux changements techniques des années 1950 à 1980. Dans une thèse de doctorat consacrée aux apprenti·es des arts graphiques dans les années 1990, l'auteur montre que les compétences acquises en apprentissage le sont sur une machine spécifique qui est souvent déjà dépassée au moment de l'entrée sur le marché du travail.

Aujourd'hui, face à l'intelligence artificielle, on voit différents corps de métier mettre en avant des compétences qui ne pourraient intrinsèquement pas être remplacées par des machines. À la lumière du cas des typographes, je crois qu'on peut dire que c'est une défense risquée. Face au Téletypesetter, dont on a parlé en début d'entretien, la défense des typographes a consisté à dire : « *Nous sommes les seuls qualifiés pour le travail typographique, réservez-nous l'accès à ces machines nouvelles.* » Ça n'a pas fonctionné, parce que l'intention du patronat n'était pas de préserver le savoir-faire typographique, mais d'augmenter la productivité.

Propos recueillis par Clément Bindschaedler ■

Une version légèrement plus longue de cet entretien est disponible sur notre site



Frédéric Deshusses,  
L'adieu au plomb :  
La Fédération suisse  
des typographes  
et le changement  
technique 1945-  
1980, Lausanne-  
Genève, éd. d'En  
Bas et Archives  
contestataires, 2024

# AU TRAVAIL, L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EST AU SERVICE DU PATRONAT

**Présentée comme une révolution technologique inévitable, l'intelligence artificielle est avant tout un outil de contrôle et d'intensification du travail. Entretien avec le sociologue du travail Juan Sebastián Carbonell, auteur d'un livre récemment paru sur la question.**

Depuis quelques années, le débat public est saturé de récits positifs sur l'IA et la nécessité de la développer : sur quelle réalité technologique repose cet emballage ?

L'emballage autour de l'IA ne repose sur aucune réalité technologique. Cela peut sonner un peu choquant de le dire comme ça, mais il faut comprendre que l'intelligence artificielle est une technologie dont la définition est extrêmement floue. Elle traverse périodiquement des phases de développement et d'enthousiasme, mais aussi des périodes de crise et de déception. En réalité, la phase que l'on vit actuellement est une phase d'enthousiasme, à la suite à la fois à des changements technologiques qui datent en réalité du tout début des années 2010 (en particulier en ce qui concerne la « computer vision »), mais aussi – et surtout – à la suite de la présentation, par les acteurs de la tech, de ces technologies comme étant révolutionnaires.

Ce qui est paradoxal, c'est qu'il y a 20 ou 30 ans, l'IA telle qu'elle existe aujourd'hui n'était peut-être même pas considérée comme faisant partie de la famille de l'intelligence artificielle. Un ensemble d'acteur·ices a donc fait un effort pour présenter l'IA comme une technologie unifiée, avec des objectifs communs, à partir d'une méthode précise, intégrant du machine learning, des big data, etc.

Il faut avoir à l'esprit qu'à l'origine de ces discours enthousiastes et de la saturation actuelle du débat public, il y a donc les entreprises du numérique qui ont intérêt à faire croire que la technologie serait radicalement nouvelle et qu'elle impliquerait donc une rupture par rapport au passé.

Les médias contribuent aussi, d'une certaine façon, à cette hype autour de l'intelligence artificielle. Les entrepreneur·ses de la tech y sont souvent invitée·es pour don-

ner leur point de vue sur le sujet, pouvant ainsi promouvoir leurs intérêts directs dans l'espace médiatique.

Un dernier acteur mérirait qu'on s'y penche davantage, son rôle étant sous-estimé : l'État. Celui-ci est très investi dans le développement de ces technologies, d'autant plus avec la concurrence inter-impérialiste entre la Chine et les USA, afin de garantir les intérêts respectifs de leur patronat du numérique. En bref, sans nier

les progrès réels dans le secteur, ce n'est pas pour des raisons purement technologiques qu'on parle autant d'intelligence artificielle aujourd'hui.

**Sur le plan économique, l'idée d'une « bulle de l'IA » alimentée par les multinationales du secteur fait de plus en plus de bruit. Que penses-tu de cette hypothèse ?**

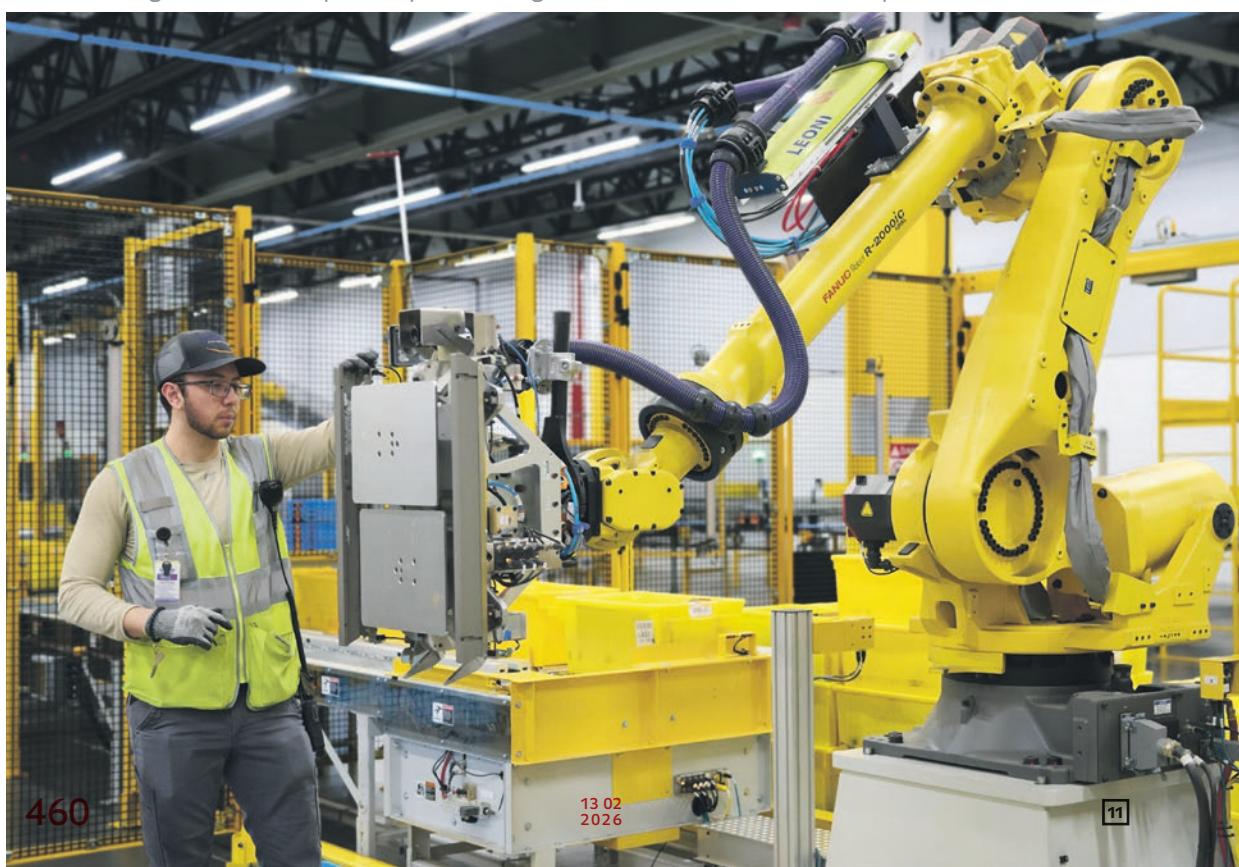
Le discours sur la « bulle de l'IA » est rassurant parce qu'il laisse penser que le secteur va s'effondrer tout seul, et donc que la question de la technologie n'a pas besoin d'être pensée. Au contraire, il faut penser la question pour elle-même.

Le dégonflement du secteur de l'intelligence artificielle aura des effets sociaux importants et très négatifs. De grosses entreprises connaîtront des restructurations et des milliers de personnes seront licenciées – comme actuellement chez Amazon ou chez Meta. On ne peut pas se contenter de parler de manière rassurante de la « bulle de l'IA » en-dehors de cette réalité sociale.

**Dans ton livre, ta réflexion se focalise sur les implications du développement de l'IA sur le travail. Peux-tu expliquer en quoi les deux grands récits actuels sur la question – l'IA va engendrer un chômage de masse; l'IA va automatiser certaines tâches pénibles et alléger le travail – masquent la réalité ?**

Ce sont les deux arguments principaux du sens commun face aux changements technologiques. Le premier est celui du chômage technologique : les nouvelles technologies vont supprimer massivement des emplois. ➤

Amazon intègre des robots pilotés par l'intelligence artificielle dans ses entrepôts.



C'est un discours omniprésent, mais qui n'est pas du tout nouveau – il revient lors de chaque grand changement technologique supposé – et pourtant ça n'arrive pas. Je dirais que cet argument a une fonction disciplinaire potentielle : cela permet de montrer aux salarié·es (et aux syndicats), qu'en fait, siels n'acceptent pas telle concession, telle nouvelle technologie, telle restructuration, telle réorganisation, en fait, iels seront au chômage.

L'autre argument courant c'est celui de l'IA qualifiante : les nouvelles technologies sont forcément positives puisqu'elles permettraient d'automatiser les tâches les plus pénibles – « à faible valeur ajoutée », selon le vocabulaire patronal – en préservant et valorisant les tâches « à forte valeur ajoutée » – toujours selon le vocabulaire patronal. Je l'ai observé dans mes propres travaux sur l'industrie automobile. Un exemple de tâches à faible valeur ajoutée est celles de charge mentale, où les ouvrier·es sur la chaîne de montage ont à suivre un listing papier pour savoir quelle pièce monter sur quel véhicule. Il y a des formes d'automatisation de ce genre de tâches, avec l'approvisionnement directement des pièces sur le bon véhicule par des robots. Ainsi, les ouvrier·es n'ont pas besoin de se consacrer à ces tâches, iels n'ont plus besoin de se déplacer autour du poste de travail pour aller piocher les pièces. Mais d'après les ouvrier·es elleux-mêmes, cette tâche « à faible valeur ajoutée » est aussi une sorte de micro-pause qui leur permet aussi de souffler, voire même de se déplacer pour pouvoir discuter avec les collègues, etc. Dans la nouvelle configuration, avec les robots qui approvisionnent les pièces, iels se retrouvent coincé·es sur le poste avec une intensification du travail.

La thèse principale du livre est que l'on ne se trouve pas dans une situation d'augmentation du travail, c'est à dire de travailleur·ses qui auraient un travail plus intéressant car plus abstrait ou plus complexe, mais au contraire, on se trouverait dans une situation de dégradation de travail. Je m'inspire là du travail de Harry Braverman, un ouvrier militant trotskiste étasunien. Dans les années 1970, il a écrit *Travail et capitalisme monopoliste*, dont le sous-titre était justement *La dégradation du travail au 20<sup>e</sup> siècle*. Je m'en inspire pour dire que l'intelligence artificielle est une forme de taylorisme augmenté, c'est-à-dire qu'elle contribue à la dégradation du travail au

21<sup>e</sup> siècle par des moyens numériques. Je trace ainsi une continuité entre les premières formes de taylorisme (la décomposition d'un travail en un ensemble des tâches) augmenté, jusqu'à aujourd'hui avec l'intelligence artificielle.

### En quoi l'intelligence artificielle participe-t-elle de cette extension du taylorisme ?

Le propre de l'IA, c'est qu'elle n'est pas seulement une taylorisation du travail manuel, mais surtout du travail intellectuel. Un sociologue italien, Alessandro Delfanti, qui travaille sur Amazon, a observé une « dépossession machinique » des connaissances des travailleur·ses. Leur travail est déjà en soi très peu qualifié, mais il repose sur des formes de connaissances tacites ou peu explicitées de l'organisation du travail par les travailleur·ses. Par exemple, la connaissance de l'inventaire : aujourd'hui, celui-ci est si important qu'il est impossible de connaître toutes les références. Ainsi, ces connaissances pratiques sont expropriées par les algorithmes d'Amazon et l'inventaire numérisé. Ensuite, ces algorithmes vont servir à dicter le travail des préparateur·ices de commandes au quotidien ou piloter des robots.

C'est aussi ce que décrit David Gaboriau dans son travail sur la commande vocale. Il montre que celle-ci enlève aux travailleur·ses la possibilité d'organiser leur propre travail, elle leur retire une certaine autonomie.

Je montre dans le livre que cette « dépossession machinique » concerne également des professions dites créatives ou intellectuelles, qui auraient pu se penser à l'abri de toute taylorisation. Mais comme le dit Braverman, il n'y a aucune tâche ni métier suffisamment complexe, suffisamment intellectuelle pour qu'elle puisse être à l'abri d'une taylorisation. Lorsqu'on évoque le taylorisme, on pense directement à des métiers manuels, mais on peut évidemment faire ça avec des métiers intellectuels. On l'observe en effet de longue date dans certains métiers manuels qualifiés ou dans les services – par exemples dans les centres d'appel. Des sociologues britanniques parlaient même de « chaîne de montage dans la tête » pour caractériser l'organisation du travail dans les centres d'appel.

On peut voir la même chose aujourd'hui dans le cas de l'IA, à travers le cas des traductrices et des traducteurs que je développe un tout petit peu dans le livre. C'est une profession semi-artisanale,

puisque iels utilisent déjà des outils numériques, mais sur lesquels iels avaient le contrôle : iels pouvaient choisir la manière d'utiliser ces outils, ainsi que leur degré d'utilisation. Cela change avec l'IA, qui les exproprie de la dimension créative de leur métier. La traduction est dégradée en un travail de post-édition. Il s'agit en effet de repasser sur un texte que les traducteur·ices n'ont pas traduit elleux-mêmes. Il y a tout un débat pour savoir s'il y a un gain de temps ou pas. Certaines associations professionnelles disent qu'en réalité, c'est plus chronophage parce qu'il y a toujours des erreurs qu'il faut corriger – hallucinations, absence de prise en compte du contexte, etc. Donc la traduction automatique est plus chronophage, mais elle est moins chère !

### Tu parles de l'IA comme d'une nouvelle étape dans le commandement algorithmique du travail, peux-tu préciser cette idée ?

Il existe de nombreux discours patronaux qui promeuvent le management algorithmique, en le décrivant simplement comme un outil plus efficace que les capacités humaines de planification. Cela permettrait de faire plus facilement l'appariement entre des clients, des fournisseurs, des marchés, etc. En replaçant le management algorithmique dans l'histoire sociale du commandement au travail, on constate qu'il s'agit très clairement d'un accroissement du contrôle du processus de travail par les directions d'entreprises – d'où l'idée de commandement algorithmique.

### Une partie de la gauche voit dans l'IA un outil potentiellement émancipateur. Que penses-tu de cette perspective ?

Il faut revenir un peu sur les débats au sein de la gauche à propos du changement technologique. J'ai aussi publié, en septembre, une postface à une réédition du *Fragment sur les machines* de Marx (1858), chez Payot. Les débats autour de ce texte reflètent assez bien l'illusion technophile d'une partie de la gauche pendant l'essentiel du 20<sup>e</sup> siècle, qui consistait à dire que le changement technologique sous le capitalisme est potentiellement mauvais, mais que sous le socialisme il sera forcément bon puisque les forces productives appartiendront à tout le monde.

Je suis farouchement en désaccord avec cette position-là, parce qu'elle laisse de côté la question de la conception même des technologies. Celles-ci sont prises dans

des trajectoires technologiques qui déterminent jusqu'à un très haut point leur usage. C'est pour cela qu'Harry Braverman disait qu'il ne peut pas y avoir de chaîne de montage socialiste, parce que la chaîne de montage incarne l'idéal patronal de la dissociation entre conception et exécution. De façon analogue, j'essaie de dire que l'intelligence artificielle au travail aujourd'hui est un taylorisme augmenté, qu'elle constitue une forme de dépossession machinique des connaissances des travailleur·ses, et qu'il ne peut donc pas y avoir d'intelligence artificielle socialiste.

Dans le mouvement syndical, notamment en France, l'idée qui domine est celle qu'il faudrait armer les syndicats dans la négociation collective des retombées de l'intelligence artificielle, car celle-ci est inévitable. C'est toujours mieux qu'il y ait davantage de négociation que pas de négociation, mais cela ne résout pas la question de la technologie. Son contrôle reste entre les mains du patronat, qui en détermine les finalités, les usages et leurs modalités.

Par ailleurs, l'IA nécessite énormément de ressources naturelles – minéraux, eau, énergie – et exploite des centaines de milliers de travailleur·ses précaires pour entraîner les outils numériques. Dans ces conditions, peut-on penser que cette technologie pourrait être utilisée à des fins émancipatrices ?

Je suis pas du tout en accord avec cela. Il faut plutôt penser la question de l'expropriation des grandes entreprises de la tech, en considérant que ce sont des technologies beaucoup trop dangereuses et importantes pour être laissées entre les mains d'une poignée de « technofascistes ».

Les travailleur·ses de la tech, qui sont bien souvent les premiers oublié·es de cette question-là, ont un rôle à jouer. Il y a déjà eu des grèves chez Google lors d'accords signés avec le Pentagone en 2018. La gauche – notamment syndicale – doit se poser la question de la finalité des technologies, au-delà de la seule question du « dialogue social » au sein des entreprises.

Propos recueillis par Antoine Dubiau ■



Juan Sebastián Carbonell,  
*Un taylorisme augmenté*,  
Paris, Amsterdam,  
2025



Manifestation contre l'invasion de l'Administration autonome du Nord et de l'Est de la Syrie, Genève 22 janvier 2026

International Syrie

# LA QUESTION NATIONALE KURDE ET LA DÉMOCRATISATION DE LA SYRIE

**Le Gouvernement de transition syrien et les Forces démocratiques syriennes ont conclu un nouvel accord le 30 janvier 2026. Celui-ci prévoit un cessez-le-feu et une intégration militaire et administrative progressive des combattant·es kurdes au sein des institutions de l'État. Nous sommes cependant encore loin d'une solution globale pour la question kurde et la démocratisation de la Syrie.**

L'accord entre le gouvernement et les Forces démocratiques syriennes (FDS) fait suite à des semaines de combats qui ont vu les forces armées gouvernementales prendre le contrôle des quartiers à majorité kurde de Cheikh Maqsoud et d'Achrafieh à Alep, entraînant le déplacement forcé de plusieurs dizaines de milliers de civil·es. Ces affrontements ont culminé avec la prise par les forces gouvernementales de larges portions des provinces de Deir ez-Zor et de Raqqa, à la suite du retrait des FDS. Tout cela s'est produit avec le soutien de la Turquie, ainsi qu'avec le feu vert de Washington.

L'accord est positif dans la mesure où il permet l'arrêt, en tout

cas temporaire, des attaques et des menaces contre les populations kurdes.

## Rôle des Etats-Unis et de la Turquie

Les États-Unis (et la France) œuvraient officiellement à la désescalade des tensions entre les deux acteurs. Malgré son partenariat de longue date avec les FDS dans la lutte contre l'État islamique, Washington n'a exercé aucune pression significative pour mettre fin aux actions militaires du gouvernement syrien.

En réalité, les États-Unis sont devenus un soutien important des nouvelles autorités syriennes, comme en témoignent les mul-

tiples rencontres entre Trump et al-Charaa, ainsi que la levée des sanctions Caesar en décembre 2025.

De son côté, la Turquie a également bombardé des zones de Qamichli durant l'offensive des troupes de Damas, et il est largement admis qu'elle a fourni une assistance logistique importante à Damas lors des dernières opérations militaires. En soutenant les nouvelles autorités syriennes, dominées par Hayat Tahrir al-Cham (HTS), Ankara a consolidé leur influence sur le pays. Outre la pression pour le retour des réfugié·es syrien·nes et la volonté de tirer profit des opportunités économiques offertes par la reconstruction, l'objectif principal de la Turquie est d'entraver les aspi-

rations kurdes à l'autonomie et de démanteler l'Administration autonome du Nord et de l'Est de la Syrie (AANES).

L'AANES est l'appellation qui a remplacé officiellement celle de « Rojava » (qui signifie Kurdistan occidental) en 2017 dans l'objectif déclaré d'inclure davantage les autres composantes de la population de cette région.

## Limites du projet de l'AANES

Lors des affrontements de janvier, les autorités syriennes au pouvoir ont conquis les deux tiers des territoires contrôlés par les FDS en quelques jours seulement. Au-delà des aspects géostratégiques immédiats, cette avancée rapide met également en évidence les limites du projet politique de l'AANES auprès des populations non kurdes, en particulier arabes.

La mise en œuvre du projet de l'AANES avait été caractérisée publiquement comme une forme d'*« autonomie démocratique »* ou d'*« auto-administration »*. Cependant, malgré l'accent mis sur le pluralisme, le PYD et ses réseaux ont dominé les institutions politiques régionales et locales de l'AANES.

Au fil des années, des segments de la population arabe ont protesté contre des discriminations, des pratiques *« sécuritaires »* ciblées, l'emprisonnement d'activistes et de civil·es, particulièrement de jeunes hommes, ainsi que l'absence de véritable représentation au sein des institutions de l'AANES.

Plutôt que de chercher à élaborer des stratégies visant à obtenir le consentement des classes populaires arabes dans les zones sous leur contrôle et de véritablement les faire participer à la gestion des institutions de l'AANES, les dirigeants des FDS ont collaboré avec des chefs tribaux pour gérer les populations locales. Or, ces chefs tribaux sont connus pour changer d'allégeance en fonction des acteurs politiques les plus puissants du moment et pour se concentrer sur la défense de leurs propres intérêts matériels. À mesure que le rapport de forces évoluait en faveur de Damas, les chefs tribaux ont suivi le mouvement.

Par ailleurs, la confiance mal placée de la direction des FDS dans la poursuite du soutien américain, ainsi que son manque de priorisation pour la construction d'alliances politiques plus larges et plus profondes avec les forces démocratiques et progressistes du pays, ont affaibli la pérennité de son projet politique.

L'offensive militaire des forces armées de Damas doit être comprise comme s'inscrivant dans la continuité de la tentative des élites dirigeantes syriennes actuelles de centraliser le pouvoir et de rejeter toute voie plus inclusive pour l'avenir de la Syrie. C'est le cas depuis la chute d'Assad.

En outre, les autorités dirigeantes et leurs soutiens ont promu un discours agressif à l'encontre des Kurdes et des FDS. On relève de nombreux indices de racisme et de violations des droits humains du fait des forces gouvernementales et des groupes armés qui leur sont affiliés.

L'octroi par al-Charaa de droits linguistiques, culturels et de citoyenneté à la population kurde de Syrie et de postes officiels au sein de l'État est une bonne nouvelle, mais doit être encore concrétisé par un processus législatif et légal concret. Cependant, ces mesures n'atténuent pas les craintes légitimes et persistantes au sein des populations kurdes de Syrie.

De nombreuses questions restent en suspens dans la mise en place de l'accord du 30 janvier, notamment en ce qui concerne la question de l'intégration des employés civils ou la forme que prendront les quatre brigades kurdes sous la direction du ministère de la Défense. De même, le texte reste flou sur les questions cruciales de la décentralisation administrative et sécuritaire. Plus généralement, une véritable participation politique est toujours hypothétique, que ce soit pour les Kurdes ou d'autres secteurs de la population syrienne.

L'avenir de la Syrie est en jeu. Les nouvelles autorités ont montré que leur projet ne constitue pas une rupture nette avec les pratiques autoritaires de l'ancien régime.

Aucun plan en vue d'une représentation politique démocratique et inclusive, de même que d'un partage du pouvoir, n'est actuellement proposé par Damas. Tous les Syriens et Syriennes aspirant à la démocratie, à la justice sociale et à l'égalité devraient s'inquiéter de ces dynamiques et lutter contre elles de toutes leurs forces. La question kurde fait entièrement partie de ces dynamiques.

Une réelle démocratisation de la Syrie ne pourrait pas avoir lieu sans la réalisation du droit à l'autodétermination du peuple kurde et le contraire est vrai également.

Joseph Daher

# BARRAGE À L'EXTRÊME DROITE EN PLEINE CATASTROPHE CLIMATIQUE

**Le 8 février, António José Seguro a été élu président de la République du Portugal avec 67 % des voix, battant largement le candidat néofasciste André Ventura (33 %).**

**M**algré la défaite de Ventura, l'extrême droite de Chega est sortie renforcée. Après être devenu le deuxième parti du pays lors des élections législatives de mai 2025, Chega a aujourd'hui réussi à égaler, au second tour, le nombre de voix obtenues en mai par les partis au pouvoir.

Selon les sondages à la sortie des urnes, un·e électeur·ice sur trois ayant soutenu le candidat ultralibéral Figueiredo au premier tour (arrivé troisième avec 16 % des voix) a opté pour Ventura au second. Comme le montre l'expérience française, un gouvernement basé sur un programme de droite est le meilleur terreau pour la croissance électorale du néofascisme. Malgré les différences, il convient de rappeler qu'en 2017, face à Macron, Marine Le Pen avait terminé le second tour avec 34 % des voix et qu'en 2022, elle avait atteint 41 %, se préparant ainsi à disputer la majorité en 2027.

## Que signifie cette victoire ?

Il faut voir dans le résultat de l'élection avant tout le résultat d'une mobilisation importante des personnes qui rejettent le projet néofasciste. Alors que le Portugal est en état d'alerte maximale depuis début février à la suite des tempêtes dévastatrices, le taux de participation est resté stable entre le premier et le second tour.

Le nouveau président ne représente évidemment pas un « camp de gauche » : sa carrière politique a été marquée par l'adaptation de la social-démocratie au néolibéralisme. Seguro ne représente même pas un supposé « camp constitution-

nel » puisqu'il a lui-même, lorsqu'il était à la tête du PS, accepté, sous la pression des bailleurs de fonds internationaux, une réduction inconstitutionnelle des retraites (dont les députés de gauche ont plus tard obtenu l'annulation devant la Cour constitutionnelle).

De plus, Seguro a été élu grâce aux votes de nombreux·ses partisan·nes d'une révision régressive de la Constitution, issus de la même droite qui a conclu des accords avec Chega au parlement et dans des collectivités locales (sur le travail et l'immigration). Comme en France, beaucoup de celles et ceux qui ont aujourd'hui déclaré leur soutien tactique à Segu-

ro auraient voté pour Ventura si l'adversaire avait été de gauche.

L'élection de Seguro ne constituera donc pas un obstacle aux réformes libérales qui se fraieront un chemin entre l'ambiguïté des socialistes et le soutien intermittent des néofascistes. La réponse de la gauche devra venir de la résistance sociale et d'un dialogue évitant la marginalisation politique. La grève générale de décembre a montré la voie à suivre : davantage d'engagement pour les luttes et l'action extra-parlementaire, davantage de convergence dans la solidarité contre le fascisme.

**Jorge Costa**  
Article paru sur le site *International Viewpoint* le 10 février. Traduction et coupe de la rédaction

António José Seguro lors de sa visite d'une usine touchée par les fortes intempéries, Proença-a-Nova 3 février 2026





Image du film *Saudade do Rio Doce* de Claudia Neubern

Cinéma Écologie

# LES TRACES DESTRUCTRICES DE L'EXTRACTIVISME

Le 14 novembre 2025, le géant BHP est reconnu responsable de la rupture d'un barrage d'une mine de fer ayant eu lieu dix ans plus tôt au Brésil. En écho, Mediapart et Ténk diffusent tout le mois de février le documentaire de Claudia Neubern, *Saudade do Rio Doce*, à la rencontre des victimes de ce qui reste le plus grand désastre environnemental de l'histoire du pays.

Comment faire le deuil d'un fleuve ? C'est la question que se pose un pêcheur, assis dans sa barque, dans les eaux contaminées. « Il y a des gens qui vivent en deuil toute leur vie » conclut-il, désabusé. Le documentaire de Claudia Neubern est une série de portraits des personnes sinistrées et dépossédées par la catastrophe. « Que faire d'une rivière sans poisson ? Vivre de quoi ? ».

Le récit se tisse de rencontre en rencontre, jusqu'à celle de Joelma, qui accompagnera la réalisatrice à l'embouchure du fleuve. Elle devient la figure des victimes des barrages et de l'exploitation minière. Joelma, personne bien réelle, rappelle Teresa, le personnage de fiction du film *Bacurau* (2019), qui prend les armes pour défendre sa communauté menacée par un barrage dans le nord-est du Brésil. Dans *Saudade do Rio Doce*, on voit

Joelma refuser l'indemnisation offerte par l'entreprise Samarco (mesure qui avait pour objectif de dissuader les victimes de porter plainte en les indemniser rapidement) pour poursuivre une lutte plus grande, collective et de long terme. On pense alors à Teresa qui, elle, choisit la lutte armée. Si *Bacurau* est un western d'anticipation qui exagère le présent, c'est peut-être dans l'intention de le faire bifurquer. « Je suis à un stade où je ne peux pas faire marche arrière » confie Joelma. Ce que semblent nous dire ces deux femmes, dans la fiction comme dans la réalité, c'est la nécessité de refuser la résignation.

## Victoire juridique historique au Royaume-Uni

Alors que les multinationales Vale et BHP (les deux actionnaires de Samarco, la société propriétaire

du barrage de Fundão) ont été relaxées il y a un an sur le plan pénal par un tribunal brésilien pour absence de preuves sur leur responsabilité dans la rupture du barrage, la justice britannique a, en novembre dernier, définitivement reconnu le géant minier BHP « strictement responsable en tant que "pollueur" des dommages causés par l'effondrement » du barrage au Brésil dix ans plus tôt.

Le documentaire ayant été tourné en 2024, on ne sait pas si Joelma fait partie des 620 000 plaignant·es recensé·es par la Haute Cour de Londres, mais on ne peut s'empêcher de l'imaginer. Ce procès est un précédent historique en matière de responsabilité internationale des entreprises qui permettra désormais aux victimes de demander des dommages-intérêts à BHP.

Les avocat·es des plaignant·es estiment le total des réclamations

à plus de 40 milliards de dollars mais cela dépendra du nombre de plaignant·es accepté·es puisque la justice britannique empêchera toutes les personnes ayant été indemnisées au Brésil de se constituer parties civiles.

## Vale, société suisse

Vale ne fait pas partie de l'action jugée au Royaume-Uni, pourtant la société a annoncé en juillet 2024 avoir conclu un accord avec BHP pour partager la responsabilité et diviser en deux les coûts de la condamnation de la justice britannique à venir. Vale, rappelons-le, est une entreprise brésilienne installée en Suisse depuis 2006 qui bénéficie d'avantages fiscaux conséquents lui permettant d'exfiltrer 40 % de ses profits hors du Brésil (chiffres de 2012). Vale, rappelons-le encore, est aussi responsable de la rupture du barrage de Brumadinho ayant fait 272 mort·es le 25 janvier 2019, aussi au Minas Gerais, au Brésil. Alors à quand une responsabilité pour les filiales ? À quand la fin de l'extractivisme ? À quand la réduction de la consommation des métaux ?

Parce que ce que l'on perçoit peu dans le film, mais que l'on devine en filigrane, est qu'en plus de se battre pour obtenir une indemnisation, les populations locales, à travers différents collectifs, réfléchissent, proposent et luttent pour la justice sociale et pour des alternatives à la préddation extractiviste.

À l'inverse des personnages de fiction de *Bacurau*, les populations du bassin versant du Rio Doce ont choisi la voie juridique et pacifique pour s'opposer aux géants miniers internationaux. Mais alors que Vale possède 160 autres barrages similaires au Brésil, dont 65 sont identifiés comme présentant un risque élevé, on peut sans autre s'imaginer qu'un jour la radicalité armée de la Teresa de fiction finisse par ne plus se contenter d'exagérer le présent mais de l'inspirer.

Léon Volet



*Saudade do Rio Doce* de Claudia Neubern (2024, 75'). Disponible sur Ténk et Mediapart jusqu'au 21 février 2026



*Bacurau* de Kleber Mendonça Filho et Juliano Dornelles (2019, 130'). Disponible sur toutes les plateformes.

JAB  
CH-1211 Genève 2  
P.P. / Journal



Journal solidaritéS - Case postale 2089 - 1211 GENÈVE 2

## solidarités

**460**

13.02.  
2026

**V**ous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidaritéS, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel. Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse

romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement,

politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir!

Abonnez-vous !

**SOUTENEZ-  
NOUS,  
ABONNEZ-  
VOUS!**

Abonnements

- |   |     |     |
|---|-----|-----|
| <input type="checkbox"/> Annuel   | fr: | 80  |
| <input type="checkbox"/> Étudiant-e-s, AVS,<br>Al Chômeurs-euses  |     | 40  |
| <input type="checkbox"/> Soutien  |     | 150 |
| <input type="checkbox"/> 3 mois à l'essai gratuit! → solidaritéS  |     |     |
| Vous pouvez vous abonner<br>sur Internet:<br><a href="http://solidarites.ch/abonnement">solidarites.ch/abonnement</a> ou +41 22 740 07 40 |     |     |

Sommaire

- [3] [4] [5] [6] [7] [8-10] [11-12]

- Logement** National  
Une expulsion qui rime  
avec spéculation  
**Vaud** Sipa 2.0: mépris  
de classe 1.0!  
**Armée** L'industrie de l'armement  
impose sa loi

- Abonnements** National  
Une candidature contre  
l'austérité  
**Votations** Imposition individuelle:  
vers la fin des impôts  
patriarchaux  
**Histoire** Face au changement  
technique, les compétences  
sont fragiles

- Avoir** Les traces destructrices  
de l'extractivisme  
**International** Portail: barrage  
à l'extrême droite  
en pleine catastrophe  
climatique

- [13] [14] [15]  
**International** La question  
nationale kurde et la  
démocratisation de la  
Syrie  
**Monde du travail** Au travail, l'intelligence  
artificielle est au service  
du patronat

- Neuchâtel** Pas de Pôle de développement  
économique sur  
le Littoral!

C'est quoi  
ce journal?



Détail de l'illustration réalisée par Nora Olivares pour la campagne des élections communales 2026 d'Ensemble à Gauche Lausanne

